



Réunion du Comité Syndical

du mercredi 9 avril 2008

CS - 2.02

Désignation du secrétaire de séance

RAPPORT

Présenté par M. Emile GEHANT
Président

Désignation du Secrétaire de séance

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

Madame Marie Laure BESANCON est désignée à l'UNANIMITE pour remplir ces fonctions.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. ladite délibération ayant été affichée par extrait le 14 AVR. 2008 conformément au C.G.C.T.
Dépôt en Préfecture le : 14 AVR. 2008

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,


Emile GEHANT

